

N° du film : 115213

Version : 1

1998-06-03

Entente/contrat :

NIAGARA, NIAGARA

GENRE : Drame

RÉSUMÉ :

Deux jeunes kleptomanes, Marcy, affectée du syndrome de Tourette, et Seth, un introverti sous la fêrûle paternelle, partent à la recherche d'une poupée Barbie noire qu'ils pourront trouver, croient-ils, plus au Canada qu'aux États-Unis. Le voyage en automobile est parsemé de moments touchants, dont le désir naissant du couple, et d'incidents désagréables, entre autres le refus des pharmaciens de vendre à Marcy le médicament dont elle a besoin pour contrôler les effets de sa maladie, soit un comportement agressif explosif et un langage de charretière. Une bonne nuit, les jeunes gens cambriolent une pharmacie mais le propriétaire, les découvrant, blessera Seth à la jambe. Le couple sera recueilli par Walter, un camionneur ermite. Le trio passera le temps dans les vapeurs soit, à tirer du pistolet soit, à nourrir les poulets. Le couple devra quitter son bienfaiteur, le jour où Marcy le frappera à la tête, lors d'une crise plus importante que les autres. Ayant finalement atteint sa destination, soit Niagara, le couple connaîtra, une fois encore, des déboires : ceux-ci cependant se termineront par la mort de Marcy. Seth poursuivra, seul, son chemin.

MOTIFS :

Comme dans beaucoup de films d'errance, les personnages sont plus ou moins paumés. Leur quête ne les mène, à toutes fins pratiques, nulle part... sinon vers un vide encore plus grand. Il arrive parfois que leur vulnérabilité provoque chez le spectateur un sentiment de nostalgie, amplifié sans doute par la musique western qui jalonne le film. Dans le cas qui nous occupe, c'est aussi les manifestations dévastatrices de la maladie de Marcy sur sa vie et celle de son amoureux qui consolident le caractère pathétique du film. Le jury estime, par conséquent, qu'un début de maturité s'avère nécessaire pour voir ce produit sans en être perturbé outre mesure ou à long terme.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION(S) : Langage vulgaire

16 juin 1998

Janick Belleau
Présidente du jury d'examen